

MINISTÈRE
DE
L'ÉDUCATION NATIONALE.

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ARCHITECTURE.

SITES PERSPECTIVES
ET
PAYSAGES.

Avis d'inscription à l'inventaire
des sites.

Envoi d'ampliations.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Palais-Royal, le 5 AOUT 1946 19

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
à Monsieur le Préfet d
~~de la Haute-Savoie~~

minute 1408

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des Monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, j'ai par arrêté du 26 JUIL 1946 inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général

~~le Moulin et le pont de Banges, communes d'Allèves~~
~~et de Cusy~~ *Arrondissement d'Annemasse*

Je vous adresse ci-jointes 10 ampliations de l'arrêté destinées aux Archives départementales, au Maire de la commune et au propriétaire de l'immeuble ou à leur représentant.

Vous voudrez bien veiller à ce qu'il ne soit procédé à aucune modification du site précité sans que le propriétaire vous ait prévenu quatre mois à l'avance de leur intention.

Je vous serais également obligé, en transmettant au Maire de la Commune l'ampliation qui lui est destinée, de l'inviter à vous accuser réception de cette notification et à faire assurer la stricte observation des dispositions légales.

En notifiant le présent arrêté au propriétaire qui devra également accuser réception de l'ampliation, je vous prie de leur rappeler que la lettre par laquelle il vous informe, le cas échéant, de leur intention de procéder à une modification du site inscrit devra être adressée quatre mois à l'avance, accompagnée des plans, projets, photographies et tous autres documents utiles sur les travaux projetés.

Par délégation :
Pour le Directeur général de l'Architecture,
Le Chef du bureau des sites,

C. Vallée
Signé : U. VALLEE

*Leti
Lacour
Givernoy
Formig
Sallez
Blanchard
Lefternier
M H
Tourisme*

ANNEXE A L'ARRETE DU 26 JUIL 1946
portant inscription à l'inventaire des sites pittoresques de
Haute-Savoie du Moulin et du Pont de Banges, communes d'Allèves
et de Cusy

Commune de Cusy;;;.....494.504 C de Cusy

DAGAND Claude, Antoine, Ernest, scieur au Pont de
 Bange, Cusy. DAGAND Ernest, feu Joseph, au Pont de
 Bange, Cusy - et DAGAND Paul, nu-propriétaire par
 Mme Yve DAGAND Joseph, usufruitière à Allèves.....374.375 B d'Allèves

DAGAND Joseph, dit Lapierra, à Allèves.....481 à 483 C de Cusy

DAGAND Ernest, feu Joseph, au Pont de Banges par Cusy-484 à 493.495
 C de Cusy
 277. 278 B d'Allèves

FANTIN Louis, cordonnier à Allèves.....378 B d'Allèves

MARTIN Josephite, feu Joseph, chez Rey.....496 C de Cusy

ALLÈVES

ne saure

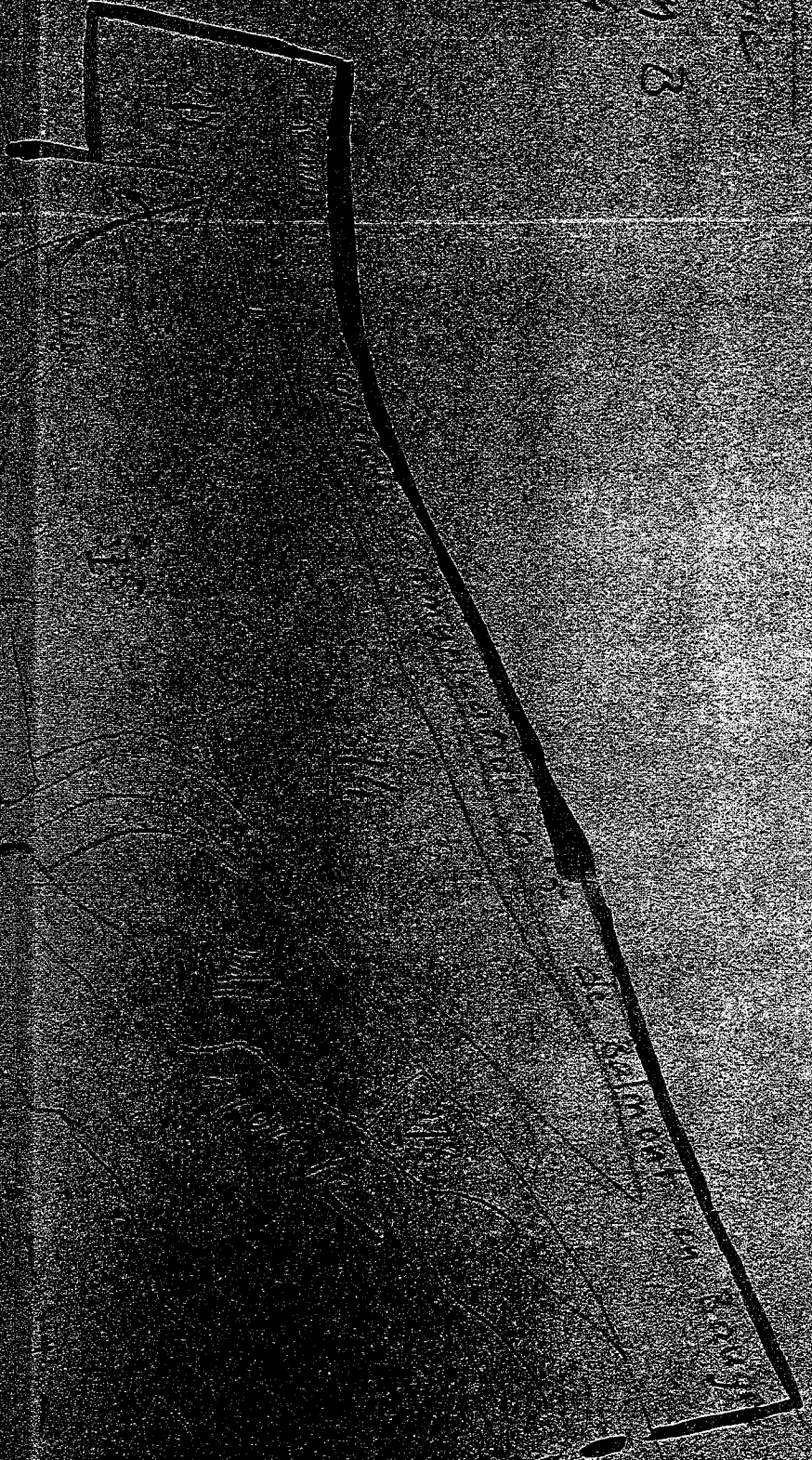
Section 3

ne saure

ne saure

Section 4

ne saure



ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

ne saure

Commune

ne saure

CLUSY

ne saure

Section 5

ne saure

ne saure

ne saure